



Sens  idées

vous accompagne dans le développement durable

05 agenda 21, déjà 300 collectivités engagées

06 l'accompagnement de sens & idées : passer du global au local

07 la méthode en 7 étapes

09 bénéfices d'une démarche développement durable

10 sens & idées : en bonne compagnie

11 nos engagements

# “Notre maison brûle et nous regardons ailleurs”\*

*Notre développement s’est construit sur un héritage culturel extrêmement puissant fondé sur l’idée que nous sommes les propriétaires du monde et de ses richesses. Creusant le sillon du développement intensif, nous avons usé et abusé des ressources offertes. La révolution industrielle a amplifié ce phénomène : un siècle seulement aura suffi pour que nous soyons désormais dans une situation de péril. Pollution, pénurie de matière première et des denrées alimentaires nous le prouvent et remettent en cause notre modèle de développement. Notre modèle de société est lui aussi remis en cause : pauvreté, droits fondamentaux, démographie incontrôlée, mauvaise répartition des richesses...*

***Nous ne pouvons plus regarder ailleurs tandis que la « maison brûle ».*** Nous devons nous préparer à une crise brutale ou anticiper des alternatives.

*En 1992, le sommet de la Terre de Rio a marqué une révolution sociétale comme les civilisations en connaissent peu dans leur histoire.*

*Les pays et les ONG participants ont proclamé la nécessité d’un nouveau modèle de développement pour l’humanité : nous ne sommes pas propriétaires de la planète, nous en sommes des locataires, notre développement ne doit pas mettre en péril celui des générations futures. Dans ce nouveau projet de civilisation, l’homme devient le contractant d’un pacte nouveau selon lequel ses descendants ont des droits et lui des devoirs. Ces devoirs sont tout entier rassemblés sous le terme de « développement durable » et l’« Agenda 21 de l’ONU » fixe le cap et les actions à travers 40 chapitres. Le chapitre 28, repris dans **la Charte des villes européennes pour la durabilité (Aalborg 1994), place les collectivités au cœur de la démarche.***

\* Jacques Chirac, III<sup>e</sup> Sommet de la Terre de Rio, le 2 septembre 2002

Vos enjeux :

- réduire les impacts environnementaux
- renforcer la cohésion sociale et la vie démocratique
- initier un nouveau modèle de développement économique



## AGENDA 21

# Déjà 300 collectivités engagées !

*« Nous, villes, sommes convaincues d'être à la fois les plus grandes entités capables de gérer, en premier lieu, les nombreux déséquilibres qui touchent actuellement la société, l'économie, la politique, l'environnement et les ressources naturelles, et les plus petites collectivités à même de résoudre les problèmes d'une manière véritablement intégrée, holistique et durable. Chaque ville étant différente, c'est à chacune qu'il appartient de trouver son propre chemin pour parvenir à la durabilité. Nous devons intégrer les principes de la durabilité à nos politiques urbaines locales ».* (Aalborg 1994)

Aujourd'hui, près de 300 collectivités françaises et 900 dans plus de 30 pays européens ont engagé une démarche Agenda 21 local. Cet acte fort n'est pas que symbolique. **Il les conduit à mener une réflexion sur l'organisation et la gestion du territoire dont les citoyens lui ont confié la charge.** Or depuis la décentralisation, les collectivités locales disposent d'une liberté d'action et de pouvoirs nouveaux auxquels elles peuvent donner sens en s'engageant dans le développement durable ; un moyen de réconcilier les citoyens avec la politique et de les mobiliser sur les enjeux locaux.

# L'accompagnement de Sens & idées : passer du global au local

Biodiversité, déchets, eau, déplacement, urbanisme, habitat, transports, solidarité..., de multiples documents d'orientation fournissent une extraordinaire occasion de passer à l'action dans tous ces secteurs. Encore convient-il de les mettre en cohérence et d'en exploiter les ressources dans un document unique répondant aux problématiques locales. Car, si le développement durable touche à tous les domaines de la vie commune, il ne peut se concevoir à travers des actions éparses. C'est pourquoi un **Agenda 21** local représente une étape décisive. Véritable **plan d'action pour la collectivité**, il intègre à la fois les objectifs du plan de mandat allant dans le sens du développement durable comme les nouveaux projets émergeant d'un diagnostic concerté. Ainsi conçu, il devient un outil de mise en cohérence de l'action territoriale, définissant un programme d'actions concrètes impliquant les citoyens à courte, moyenne et longue échéances. De plus, la structuration des projets d'Agenda 21 locaux peut donner accès à des financements autorisant la mise en place de projets ambitieux.

Sens & Idées vous accompagne dans toutes les étapes de la réalisation de l'Agenda 21

- réaliser un diagnostic développement durable de votre collectivité
- construire les relations avec les parties prenantes et les institutions
- élaborer la stratégie de développement durable
- internes : engager la collectivité et son personnel dans des démarches durables
- externes : amener les parties prenantes installées sur le territoire, citoyens, acteurs du développement industriel, économique, social et culturel à infléchir leurs comportements et intégrer une vision plus respectueuse des générations futures

# La méthode en 7 étapes

- bilans et préconisations : état des lieux, étude d'opinion et d'impact
- construction du réseau des partenaires et définition du comité de pilotage (élus, acteurs économiques, associatifs, collectivités, experts)
- choix stratégique des priorités de la politique territoriale de développement durable
- définition collaborative des actions de votre commune (citoyens, services municipaux, fonctionnaires, parties prenantes économiques, sociales, environnementales)
- mise en œuvre et suivi de la concertation
- finalisation de la stratégie territoriale de développement durable
- communication et déploiement de cette stratégie en partenariat avec les acteurs locaux, suivi et évaluation des réalisations

### Le rôle de l'équipe dirigeante :

- concrétiser des aspirations mondiales, européennes et nationales en les adaptant au contexte local
- mettre en place une gouvernance élargie à l'ensemble des acteurs de la cité (économiques, industriels, associations, services de l'État et des collectivités...)
- sensibiliser et impliquer les citoyens à travers des projets concertés

# Bénéfices d'une démarche développement durable à l'échelle d'une collectivité

## ENVIRONNEMENTAUX

- maîtrise du risque environnemental
- gestion durable des ressources naturelles (eau, air, sol) et de la biodiversité
- **préservation** et valorisation du patrimoine culturel
- diminution des pollutions sonores et visuelles
- amélioration du cadre de vie (éco-quartier, habitat HQE...)
- amélioration de la qualité et de l'efficacité des déplacements (transports collectifs, déplacements doux, stationnement...)
- gestion et valorisation des déchets

## SOCIÉTAUX

- création de partenariats impliquant les associations, les entreprises et les citoyens, au-delà des clivages politiques traditionnels
- création d'une **dynamique citoyenne** responsable autour d'un projet concret
- renforcement de la notion de solidarité et de proximité (services, commerces...)

## ÉCONOMIQUES

- compétitivité accrue pour le territoire
- création de synergies entre les acteurs économiques
- plus grande **attractivité** du territoire (développement de l'offre et de la qualité de l'emploi, qualité des services, habitat diversifié...) et rayonnement

## POLITIQUES

- meilleure compréhension et appropriation de l'action politique par les administrés
- présence forte sur le terrain
- construction d'une vision prospective
- rayonnement de la commune et fierté d'appartenance
- élargissement des réseaux politiques et institutionnels
- **meilleure image** de l'élu, gains de notoriété
- cohésion et mobilisation des personnels politiques et administratifs

# Sens & Idées, en bonne compagnie

Créé en 2004, notre fonctionnement est celui d'un cabinet conseil axé autour des études, du conseil stratégique, de la gestion opérationnelle des projets et de la prise en charge de la communication.

- accompagnement de projets (conseil, organisation et animation)
- audits et études (études quantitatives et qualitatives, diagnostic technique)
- concertation et gestion de la relation (tables rondes, ateliers participatifs, médiation, outils collaboratifs, forums)
- maîtrise d'ouvrage
- communication (interne, publique, outils de sensibilisation et de formation)

**Sens & Idées est membre de la Chambre Professionnelle de la Médiation et de la Négociation (CPMN).**

## PARTENAIRES

Le développement durable touche à tous les domaines de la vie de la collectivité. Aussi des spécialistes sont associés aux réflexions et travaux selon les problématiques (psychosociologues, ingénieurs diagnostics, écodesigners...).



## Nos engagements

- créer une relation fondée sur la confiance et la disponibilité
- avoir toujours une idée d'avance
- développer méthode, rigueur et qualité
- optimiser les enveloppes budgétaires



Sens  idées

89, boulevard des belges  
69006 Lyon

TÉL. 04 78 24 41 12

FAX 04 78 24 18 60

[www.sens-et-idees.com](http://www.sens-et-idees.com)